



Campagne bourse lycée 2020/2021

publié le 12/05/2020 - mis à jour le 15/05/2020

Descriptif :

La campagne de bourse de lycée débute le 11 mai et s'achèvera le 15 octobre 2020.

Madame, Monsieur,

La campagne de bourse de lycée débute le 11 mai et s'achèvera le 15 octobre 2020. Si vous déposez la demande de bourse de lycée après cette période vous n'aurez aucun droit pour l'année scolaire 2020/2021.

Vous trouverez ci-joint le dossier à me transmettre par mail ou dans la boîte aux lettres du collège.

Il devra être accompagné des pièces justificatives suivantes :

- ▶ Avis de situation déclarative de l'impôt sur les revenus 2019 pour les déclarations faites en ligne ou copie de la déclaration automatique ou tacite des revenus 2019 pour la période de mai à juillet
- ▶ Avis d'imposition de l'année 2020 sur les revenus de 2019 pour la période de septembre à octobre
- ▶ Pour toutes situations de concubinage, les deux déclarations des concubins sont pris en compte,
- ▶ pour la situation en garde alternée : seul la déclaration du parent qui fait la demande (parent isolé fiscalement T en bas de la déclaration, si concubien les deux déclarations)
- ▶ Pour les familles monoparentales ; une attestation de droit et de paiement de la CAF ou MSA.

N'hésitez pas à me joindre :

- ▶ soit par téléphone (le matin pour la semaine du 11/05 au 15/05) puis toute la journée
- ▶ soit par mail marie-isab.escobar-mojares@ac-poitiers.fr
- ▶ soit mail de l'établissement : ce.0861071x@ac-poitiers.fr

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bien cordialement

Isabelle Escobar

Secrétaire

Documents joints

 [formulaire_de_demande_de_bourse_de_lycee_annee_scolaire_2020-2021_](#) (PDF de 369.1 ko)

 [notice_bourse_de_lycee_annee_scolaire_2020-2021](#) (PDF de 230.4 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.